

## Droits de l'Enfant à l'Espace Boris Vian

Invitée Anette Jacob



Deux cent cinquante millions d'enfants qui travaillent

**D**ans le sillage de la Journée des droits de l'Enfant organisée à Saint-Etienne depuis 1992 s'est créé un "Collectif pour les droits de l'enfant à vocation départementale". A l'Espace Boris Vian (Saint-Etienne) a eu lieu la première soirée de réflexion sur le thème : "Pourquoi une convention internationale des Droits de l'enfant" ? Anette Jacob, correspondante régionale du Conseil Français des Associations pour les Droits de l'Enfant (COFRADE) a débuté ce cycle de conférences par un rappel historique des droits de l'homme et surtout de l'enfant. Les premiers textes sur la protection des enfants sont apparus en 1924 lorsque la Société des Nations (SDN) a adopté la déclaration de Genève sur les Droits des Enfants. Mais une déclaration n'a, par son statut juridique, qu'une valeur morale et non pénale. Seule une "conven-

tion" donne des droits juridique, et pour cela il a fallu attendre le 20 novembre 1989 pour que l'assemblée générale des Nation Unies adopte la convention relative aux droits des enfants : 191 pays sur 193 ont ratifié la convention, seuls les Etats-Unis (où la peine de mort sur mineur existe encore) et la Somalie ne l'ont pas signée. La France, elle, l'a ratifiée le 2 juillet 1990.

### La convention ne règle pas tous les problèmes

Il y a malheureusement cinq milliards d'habitants sur la planète qui ne connaissent pas la convention. La pauvreté semble être la cause première de la maltraitance des enfants. On sait que 250 millions d'enfants travaillent avant cinq ans dont deux millions en Europe. Il y a également les mines anti-personnelles et les meurtres perpétrés en Algérie. Le problème vient aussi des États

qui ont une certaine répugnance à reconnaître les problèmes (la prostitution par exemple). Enfin, les coutumes des pays peuvent, à elles seules, représenter des dangers.

### Mais l'espoir est présent

On a noté que des modifications législatives ont eu lieu dans les pays signataires. Une marche mondiale rassemblant 400 organisations non gouvernementales, 82 pays et qui se terminera le 4 juin 1998 à Genève dans l'espoir de faire régresser les plus insupportables formes de travail chez l'enfant, sont autant d'initiatives qui montrent la prise de conscience générale des politiques et citoyens à l'égard des enfants.

"En parlant, les enfants sont des minorités opprimées" disait Janus Korjak. Il faut espérer que cette phrase n'ait bientôt plus de sens.

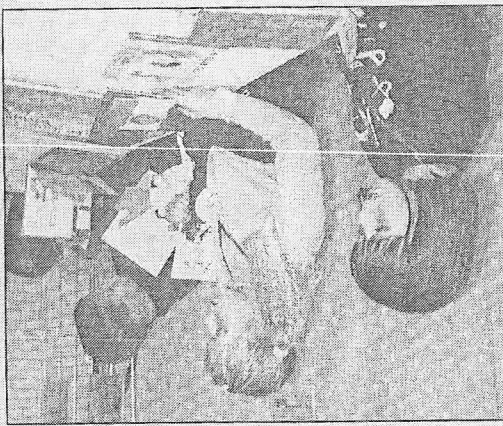
Emilie Pauze

# Les enfants, leurs droits et les livres

Le collectif des droits de l'enfant de la Loire a accueilli les jeunes au cœur de la fête du Livre pour leur faire découvrir les ouvrages qui traitent des droits qui leur sont reconnus par la Convention de New-York en 1989



Les enfants, aidés par un animateur, mettent en relation les messages délivrés par les ouvrages et les droits évoqués sur les panneaux



Une trentaine de livres sur les droits de l'enfant étaient à la disposition des enfants

## Douze associations réunies au sein du collectif

Les enfants peuvent trouver un lieu de dialogue à propos des droits qui leur sont reconnus en divers lieux.  
Espace Boris-Vian, 04 77 41 07 26 ;  
Enfance et partage, 04 77 41 77 77 ;  
Les Francas de la Loire, 04 77 33 36 84 ;  
Jeunesse au plein-air, 04 77 32 30 90 ;  
OCCE, 04 77 49 02 40 ;  
UFCV Loire, 04 77 33 48 01 ;  
Association catholique des enfants, 04 77 80 47 16 ; Centre social Montereau-la-Cotonne, 04 77 57 16 40 ; Fédération des centres sociaux de la Loire, 04 77 32 61 91 ;  
Ton avocat général, 04 77 33 16 22 ;  
Amicale laïque Chapelon, 04 77 38 80 16 ;  
AFL Montreynaud, 04 77 79 78 05.

MARTINE SANCHEZ

Associations se sont réunies au sein d'un collectif des droits de l'enfant. Ce collectif a organisé pendant la fête du livre Jean-Jaures. Une exposition, réalisée par les douze articles de la Convention des droits de 8 ans et engagés par visiter ces livres et en discutant avec les enfants. Puis ils ont choisi une trentaine d'ouvrages mis à leur disposition. Les parents ont rapporté sur les panneaux les messages délivrés par les ouvrages découverts et surtout, par qu'il existe des livres sur les droits et surtout, sur le sujet qui s'adressent à de nombreux enfants ont pu être sensibilisés à cette animation régionale de la journée régionale de l'enfant qui sera organisée le 20 novembre des congrès et qui marquera le 9<sup>e</sup> anniversaire de la loi relative à l'économie des enfants et de la loi relative à la parentalité.